

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA VENTE D'ORGE AMÉRICAINE SUBVENTIONNÉE À L'ARABIE SAOUDITE

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Il m'a dit, le 23 mai, qu'à la réunion qui s'est tenue à Halifax en fin de semaine dernière, il aborderait avec le secrétaire Shultz la question du programme américain de boni sur le grain et celle du retrait, par les États-Unis, de leur subvention concernant 500,000 tonnes d'orge vendues à l'Arabie Saoudite, un client habituel du Canada. Le ministre a-t-il obtenu du secrétaire d'Etat américain que les États-Unis retirent leur subvention sur cette vente de grain?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, j'ai soulevé la question, comme le premier ministre l'a fait à Tokyo, et comme le gouvernement soulève régulièrement celle de l'impact, pour les producteurs canadiens, du projet de loi américain sur l'agriculture. Nous avons tous deux posé la question directement et j'ai fait savoir au secrétaire Shultz que j'attendais une réponse directe. Nous en avons parlé dans le contexte de la nécessité, pour des pays comme le Canada, de commencer à se dégager du cycle de subvention qui cause tant de dommages à l'agriculture canadienne. Mon collègue le ministre d'État chargé de la Commission du blé aura une réunion avec les producteurs de grain d'autres pays cette semaine, à Vancouver, afin de faire avancer cette initiative du gouvernement canadien et de créer de meilleures conditions pour les agriculteurs canadiens.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, si le ministre ne parvient pas à empêcher les États-Unis de razzier nos marchés de grain habituels, comment compte-t-il obtenir de justes conditions pour les agriculteurs canadiens lors des entretiens sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie le député de soulever la question, car je crois que ce qui se passe en agriculture fait voir à quel point les Canadiens qui ont des intérêts vitaux à protéger sont réellement à la merci des accords commerciaux internationaux en ce moment. Nous sommes en ce moment menacés par les subventions qu'appliquent les États-Unis et la Communauté européenne et qui rendent la poursuite de leur activité extrêmement difficile pour nos agriculteurs. Nous avons besoin de changements dans ces accords internationaux. Le premier ministre a travaillé à cette fin à Tokyo. Nous travaillons en ce moment, dans les négociations commerciales que nous poursuivons avec le reste du monde par le GATT et avec les États-Unis par les pourparlers qui ont commencé il y a deux ou trois semaines, à mettre en place un meilleur système. Ce qui est sûr, c'est que le système en vigueur ne joue pas en faveur de nos agriculteurs. Il nous en faut un qui joue en leur faveur, et nous travaillons à l'implanter.

Recours au Règlement

● (1500)

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'UTILISATION DE TERMES NON PARLEMENTAIRES

M. le Président: Je comptais rendre une décision aujourd'hui, mais je pense que le ministre des Transports (M. Mazankowski) veut dire quelque chose auparavant.

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, j'ai lu ce que vous-même et d'autres députés avez dit le 28 mai aux pages 13722 et 13723 du Hansard et j'ai l'impression que certains ont cru que j'accusais un autre député d'avoir induit délibérément la Chambre en erreur. Je peux vous garantir et affirmer à tous les députés que ce n'était nullement mon intention. Pour régler la question une fois pour toutes, je voudrais retirer sans équivoque tout propos qui aurait pu laisser croire une telle chose.

M. le Président: Je remercie le ministre. J'avais l'intention de rendre une décision au sujet des deux questions en même temps, mais j'attendais que les deux députés en cause soient ici. Je pensais qu'ils le seraient aujourd'hui. J'attendrai encore une journée pour voir si le député de York-Sud—Weston (M. Nunziata) veut entendre ma décision. Je pense que c'est la seule façon équitable de faire les choses.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉSIGNATION D'UN JOUR RÉSERVÉ À L'OPPOSITION

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Deux points, monsieur le Président, si vous le permettez. Je voudrais informer la Chambre, premièrement, que le gouvernement a l'intention de réserver la journée du mardi 3 juin à l'Opposition.

LA DÉCLARATION PROJETÉE PAR LE MINISTRE DES FINANCES

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les partis se sont consultés, et je crois que la Chambre y consentira à l'unanimité, si vous lui soumettez le projet de motion suivant:

Que, nonobstant tout article du Règlement ou ordre spécial de la Chambre, à 16 h 30 aujourd'hui, la Chambre revienne à la rubrique «Dépôt de documents» afin de permettre au ministre des Finances de déposer un document, et qu'elle passe, immédiatement après, aux «Déclarations de ministres» afin d'entendre une déclaration du ministre; et toutefois, l'article 19(6) du Règlement est réputé être en vigueur pour les fins du présent ordre.

M. Deans: Monsieur le Président, je confirme volontiers que les entretiens dont parle le secrétaire parlementaire ont eu lieu. J'attends ce dépôt par le ministre des Finances avec impatience.

M. Gray (Windsor-Ouest): Je confirme qu'il y a eu consultation et que la motion en question sera acceptée, si elle est proposée.